



Jusqu'à l'égalité

Paris le 28.01.2025

Communiqué de presse

Amendement à la loi irakienne sur les mariages : un recul inacceptable des droits des filles

Plan International France dénonce l'adoption d'un amendement à la loi irakienne sur le statut personnel, qui rend possible les mariages d'enfants. L'ONG demande son retrait immédiat.

Plan International France exprime son inquiétude suite à l'adoption par le Parlement irakien d'un amendement ouvrant la voie aux mariages forcés de mineures.

Adopté le 21 janvier dans le cadre d'une réforme de la loi sur le statut personnel, ce texte accorde aux autorités religieuses le pouvoir d'encadrer les mariages. Jusqu'à présent, cette décision relevait de l'Etat, garantissant ainsi une protection juridique aux femmes. La loi fixait l'âge légal du mariage à 18 ans.

En confiant désormais cette compétence aux instances religieuses, **cet amendement remet en cause la protection légale dont bénéficiaient les femmes et les enfants. En effet, certaines autorités religieuses pourraient autoriser l'union dès l'âge de 9 ans, ce qui reviendrait à légaliser les mariages forcés et précoces des enfants. Ces pratiques néfastes exposent souvent les filles à des violences physiques, sexuelles, ainsi qu'à des grossesses non désirées.** «*Ce texte ouvre la voie à la violation des droits fondamentaux des filles, à leur enfermement dans des vies de violence et de servitude* », déplore Anne Bideau, directrice générale de Plan International France. En outre, des amendements suppriment les protections en matière de divorce, de garde d'enfants et d'héritage pour les femmes.

L'ONG demande au gouvernement de retirer ces textes et soutient la société civile irakienne ainsi que les organisations défendant les droits des femmes, qui font front commun contre ces mesures. « *Nous exigeons que tous les gouvernements adoptent et appliquent des lois qui protègent les enfants – en particulier les filles – des effets néfastes du mariage précoce, afin de construire un monde plus sûr et plus égalitaire pour tous* », insiste Bhagyashri Dengle, directrice régionale de Plan International pour en Asie. Ensemble, nous devons garantir aux filles un avenir où elles pourront vivre librement.

Pour tout complément d'information et demande d'interview, merci de contacter :

Lola Ruscio / 07 86 45 12 10 / lola.ruscio@plan-international.org

À propos de Plan International

Plan International France est une organisation de solidarité internationale. Depuis plus de 80 ans, nous défendons les droits des enfants, en particulier des filles, et l'égalité de genre.

